



Le 13 décembre 2021

**Loi de finance, réformes de la santé et de l'éducation, liquidation du régime des retraites, privatisation des entreprises publiques avec licenciements massifs...
Pour mettre un coup d'arrêt à l'offensive du régime :**

**Il faut imposer aux dirigeants des centrales syndicales UGTA CSA :
Qu'ils se prononcent pour le maintien et la défense des subventions aux produits de première nécessité donc pour l'abrogation de la loi de finance !!!**

**Cela veut dire leur imposer qu'ils s'engagent dores et déjà à ne pas participer aux instances de mise en œuvre des réformes, en particulier des instances de suivi de la réforme-
suppression des subventions aux produits de première nécessité annoncées par le régime !!!**

Il faut leur imposer de combattre dans l'unité pour la défense des revendications des travailleurs, en particulier, l'augmentation massive du point d'indice des fonctionnaires, la revalorisation des pensions de retraites, l'augmentation massive des salaires en l'indexant sur le pouvoir d'achat !!!

LE GOUVERNEMENT TEBBOUNE MÈNE UNE OFFENSIVE SANS PRÉCÉDENT CONTRE LES ACQUIS

L'avalanche de contre réformes annoncées par Tebboune et son gouvernement ne peut à terme qu'entraîner l'immense majorité des travailleurs, de la jeunesse, et des couches les plus défavorisées dans la misère, la précarité voire la famine pour les populations les plus vulnérables. Dores et déjà se mettent en place ou sont discutées les modalités de mise en œuvre des réformes au sein des ministères, avec la collaboration active des dirigeants des organisations syndicales . Ainsi en est-il dans la santé ou une réforme est en cours d'élaboration, qui vise à liquider le service public de la santé, dans le cadre de « partenariats » avec les structures de santé privées. En réalité, ce qui est à l'ordre du jour, c'est la liquidation de l'accès aux soins gratuits, pour les couches les plus défavorisées, alors même que les hôpitaux publics sont déjà à l'agonie du fait de la restriction des moyens qui leurs sont alloués, une situation aggravée par la crise du COVID, gérée de façon totalement anarchique et cynique par le régime. Cette réforme aura aussi pour conséquence de liquider les statut des fonctionnaires dans ce secteur, à travers la mise en place d'un statut particulier pour les personnels de santé.

La liquidation du statut des fonctionnaires est elle aussi à l'ordre du jour dans l'éducation à travers un projet de réforme de l'éducation dont l'objectif essentiel est par ailleurs la remise en cause du droit à l'éducation pour la jeunesse. A cela il faut rajouter les menaces accrues qui se font jour, quant au libre accès des étudiants bacheliers à l'université de leur choix.

Quant à la protection sociale, le régime prévoit de la démanteler purement et simplement. Il suffit pour s'en rendre compte d'apprécier ce que signifie la réforme des retraites. Dans ce domaine, le pouvoir envisage de substituer à la CNR, un régime d'assistance gérée par l'état, délivrant des pensions de misère, et s'apparentant purement et simplement à la charité. Il s'agit de supprimer les cotisations patronales, de liquider le principe du salaire différé, les cotisations patronales étant en effet du salaire que les travailleurs touchent ensuite au titre de leur retraite.

Il faut ajouter à cela le projet de privatisation des entreprises publiques via le « partenariat public privé ». Sont visées par exemple des entreprises comme la sidérurgie à El Hadjar ou encore l'entreprise ENIEM où, pour rétablir la « rentabilité » des milliers de licenciements sont programmés. Il s'agit en réalité de vendre l'économie algérienne aux puissances impérialistes y compris son sol puisque le gouvernement veut ouvrir l'exploitation minière aux investisseurs étrangers.

Mais la « mère des réformes » aujourd'hui pour le régime, c'est la liquidation pure et simple du régime de subvention aux produits de première nécessité.

Lors de la présentation du projet de loi de finance 2022, le gouvernement a clairement annoncé les objectifs. Le journal Liberté Algérie indique dans son édition du 13 octobre 2021 :

« Le législateur souligne que ce “dispositif mis en œuvre à la suite de la révision et de l'ajustement des prix des produits soutenus sera concrétisé à travers un programme de transfert monétaire direct au profit des ménages qui y sont éligibles”. [souligné par nous]

Il ajoute qu'à travers sa politique sociale, l'État algérien a toujours assuré sa mission de protection du pouvoir d'achat des couches de populations nécessiteuses, pauvres et vulnérables, ainsi que de celui de la classe moyenne, à travers plusieurs dispositifs de subventions directes et indirectes (subventions aux prix, avantages fiscaux, bonification des taux d'intérêt...).

Toutefois, poursuit-il, l'expérience acquise a démontré que la plupart de ces dispositifs généralisés sont abusifs, du fait qu'ils profitent essentiellement aux couches des populations aisées. [souligné par nous]

Et d'expliquer : “À titre indicatif, une évaluation préliminaire du niveau des subventions enregistre un montant qui avoisine en moyenne 3 250 milliards de dinars par an sur la période 2012-2017 (soit environ 19,3% du PIB), ce qui représente entre 30 et 41 milliards de dollars en fonction de la fluctuation du taux de change.”

L'ancien syndicaliste Boudjerba indiquait dès le 13 septembre dans une contribution publiée par Liberté :

« En Algérie et contrairement à une idée admise sans réflexion chez beaucoup, les aides ciblées qui compensent (partiellement) l'augmentation des prix libérés après le ciblage ne concerneront pas, comme dans tous les pays ayant appliqué le ciblage, toute la population non riche qui sera lésée par la suppression des subventions directes mais uniquement 10 à 20 % d'entre elle. Pour illustrer mes propos, prenons un exemple clair : un ouvrier spécialisé, un technicien supérieur, un enseignant, une infirmière, un ingénieur même avec quelques années d'expérience perçoivent un salaire mensuel moyen qui n'atteint pas 40 000 DA. Un médecin du secteur public débutant a un salaire compris entre 50 000 et 55 000 DA. 40 % des 3.2 millions de retraités ont une pension dont le montant est compris entre 20 000 DA et 40 000 DA etc.

Tout ce beau monde ne bénéficiera d'aucune aide sociale dans le cadre de la compensation suite au ciblage car ils sont tous considérés comme “non pauvres”. par contre ils seront tous appelés à payer la baguette de pain, le sachet de lait, les factures d'électricité du gaz et de l'eau, le prix du transport et le litre du carburant à au moins deux fois leur prix actuel. »

Ce qui est en réalité promis au prolétariat, c'est la misère généralisée.

Dans le même temps, le régime prévoit, à travers la loi de finance 2022 adoptée à la veille des élections locales, des cadeaux considérables aux patrons : baisses de cotisations, baisse de l'impôt sur les bénéfices des entreprises, etc.

Le ministre indiquait que « Les subventions (toutes formes confondues), dont la valeur est établie à l'équivalent de 17 milliards de dollars, ne bénéficieront désormais qu'aux ménages qui sont dans le

besoin. » dans le cadre des débats relatifs au projet de loi de finances (PLF) 2022 , il précisait devant les députés « *que la valeur des transferts sociaux au titre de l'exercice 2022 s'élèvera à 1 942 milliards de dinars, soit 8,4% du produit intérieur brut (PIB), en baisse de 19% par rapport aux prévisions de la loi de finances complémentaire (LFC) 2021.* ». (source liberté du 14 novembre) Il faut le dire clairement : la loi de finance 2022, incluant la liquidation des subventions aux produits de première nécessité constitue une déclaration de guerre au prolétariat et à la jeunesse. Dès lors, la question qui se pose est la suivante : pourquoi le régime se sent suffisamment fort pour mener l'offensive, alors alors qu'il est vomé par l'ensemble du prolétariat ? Les dernières élections locales montrent s'il en est besoin le degré de rejet du régime par la classe ouvrière et la jeunesse.

- **Des élections locales qui confirment les scrutins précédents :**

Encore une fois le thermomètre des élections témoigne, à travers la désaffection des masses pour le scrutin des locales, du rejet non démenti du régime.

Le journal Liberté du 29 novembre indique :

« Certes, le taux de participation provisoire à ces élections – 35,97% pour les APC et à peine 34,39% pour les APW – a connu une appréciable remontée, comparé à celui des législatives du 12 juin dernier (30,42%), mais il a perdu presque 10 points par rapport aux élections locales de 2017 (44,32% pour les APC et 42,84% pour les APW) et à celles de 2012 (44,27% pour les APC et 42,84% pour les APW). »

Bien que traditionnellement, le taux de participation aux élections locales est supérieur aux scrutins nationaux, il faut constater cette fois-ci une érosion record de la participation à ce type de scrutin.

Mais ce qui est particulièrement significatif, c'est l'ampleur de l'abstention dans les principales villes du pays qui concentrent une grande partie de la classe ouvrière et de la jeunesse. Quelques chiffres l'illustrent de façon implacable . Liberté Algérie du 30 novembre rapporte :

« Alger a enregistré le taux de participation le plus faible aux élections locales du samedi 27 novembre, avec à peine 16,29% pour les Assemblées populaires communales (APC) et 18%, s'agissant de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Pour la première fois, la capitale se "distingue" donc des wilayas de Béjaïa et de Tizi Ouzou, où habituellement la participation aux différentes élections est quasiment nulle, comme en témoignent les résultats des différentes échéances électorales, depuis plusieurs années, voire des décennies. À peine si Béjaïa et Tizi Ouzou, pour les communales, font mieux que la capitale : 18,36% pour la ville des Hammadides (APC), et 20% dans la wilaya de Tizi Ouzou, selon les résultats provisoires annoncés par le président de l'Anie, Mohamed Charfi, samedi soir. Les deux villes kabyles enregistrent, pour les APW, 14,77% à Béjaïa et 15,17% à Tizi Ouzou. »

A Oran , la participation n'a pas excédé 21,46% aux APC et 21,45% aux APW.

L'essentiel des grandes villes du pays a connu un taux d'abstention record par rapport aux scrutins locaux précédents. Le taux de participation a atteint au plan national 36.58 % concernant les élections aux APC, et 34.76 % concernant les élections aux APW. Il faut encore préciser que ce sont les chiffres officiels communiqués par le régime, qu'il faut prendre avec la plus grande réserve.

Un journaliste de Liberté s'interroge dans l'article du 30 novembre précédemment cité :

« Une victoire morale pour le Hirak alors, et sans livrer bataille ? S'il est un peu tôt pour tirer des conclusions, il est possible d'avancer que l'esprit du Hirak et les grands espoirs qu'il a suscités chez beaucoup d'Algériens a pesé peu ou prou dans les résultats de ces élections. »

Laissons à ce journaliste son appréciation « *sur une victoire morale sans livrer bataille* ».

La réalité, c'est que comme dans les scrutins précédents, les travailleurs et la jeunesse ont traduit à travers cette abstention massive leur rejet du régime, alors même qu'ils avaient exprimé dans les scrutins précédents (présidentielles, référendum constitutionnel, législatives), leur disponibilité au combat pour le boycott des scrutins. Maghreb Socialiste l'a martelé à chaque scrutin : l'abstention ne vaut pas boycott, qui signifierait une organisation effective avec blocage des urnes pour empêcher la tenue du vote. En même temps qu'elles ont manifesté par leur abstention le rejet du régime, les masses l'ont fait dans un certain désarroi faute de perspective politique. Elles ont fait l'expérience de la trahison de leurs dirigeants, en particulier syndicaux, qui se sont abstenus d'appeler au boycott et de l'organiser, quand il n'ont pas purement et simplement combattu pour la tenue des scrutins : c'est le cas de la direction de l'UGTA.

Le résultat est là, le scrutin s'est tenu, dans un contexte où les quelques tentatives d'empêcher la tenue du vote ont été violemment réprimées par les forces de l'ordre.

Pour autant, l'ombre du hirak pèse encore dans la situation politique, l'abstention traduisant avec force, le rejet du régime et de ses supplétifs et rendant le processus de normalisation inachevé. Au plus haut sommet de l'état, on a conscience que la liquidation des garanties collectives des travailleurs et des masses dans leur ensemble vont nécessiter la collaboration pleine et entière des dirigeants syndicaux dans le cadre du dialogue social.

PLUS QUE JAMAIS, LE RÉGIME A BESOIN DE L'APPUI INCONDITIONNEL ET DE L'ASSOCIATION DES DIRIGEANTS DES CENTRALES SYNDICALES A LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES.

- **Tebboune s'engage à consulter les syndicats**

Dores et déjà le processus de réformes destruction des acquis a été entamé dans certains secteurs. Dans la santé, c'est avec l'appui des dirigeants syndicaux avec à leur tête Lies Merabet, ancien responsable de la CSA, et aujourd'hui dirigeant du SNPSP que la réforme avance, dans le cadre d'innombrables séances de dialogue social, durant lesquels les dirigeants syndicaux n'ont cessé d'agir en aiguillon du régime pour la mise en œuvre de la réforme destruction de la santé publique.

Dans l'éducation nationale, les discussions vont bon train entre les dirigeants syndicaux du secteur et leur tutelle. Depuis la rentrée scolaire, le ministre a régulièrement consulté ces derniers dans le cadre de bilatérales avec pour ordre du jour la « réforme de l'éducation », dont l'ordre du jour est la liquidation du statut des personnels de l'éducation, la remise en cause des enseignements (à travers la question dite de l'allégement des cartables), qui aboutira inéluctablement à la suppression de postes d'enseignants.

Mais le gros morceau, c'est la suppression des subventions aux produits de première nécessité.

Le régime semble temporiser car il a conscience que cette réforme a toutes les chances de conduire à l'explosion.

« Abdelmadjid Tebboune a indiqué, dans une tentative de dépassionner les discussions, que “les mécanismes de cette révision ne sont pas encore arrêtés, ni encore ses modalités, ses objectifs et les concernés”. “La levée des subventions sociales concernera seulement un tiers des citoyens parmi ceux ayant des revenus très élevés”, a-t-il soutenu, soulignant, sur sa lancée, que cette réforme nécessite un certain niveau de numérisation et des statistiques précises sur les revenus en vue de classer les catégories pauvres, moyennes et riches. Les données actuellement disponibles à ce sujet ne sont pas “minutieuses”, reconnaît le chef de l'État, relançant ainsi le débat sur l'utilité de mixer la révision des subventions avec le grand ensemble budgétaire de 2022 et de le proposer, ensuite, au vote des parlementaires. » sources Liberté du 28 Novembre.

Et le journaliste poursuit : *On note que cette réforme ressemble bel et bien à un projet de moyen terme dont les travaux ne sont qu'au stade de la théorie. Clairement, le gouvernement est attendu sur l'aspect pratique auquel “les syndicats seront associés”, a fait savoir Abdelmadjid Tebboune,*

(souligné par nous) rappelant que la révision de la politique des subventions “ne signifie d'aucune manière une levée des subventions pour ceux qui y sont éligibles”.

Sur cette réforme, adoptée dans le cadre de la loi de finance 2022, les tenants du régime savent qu'il leur faut la collaboration active des dirigeants des centrales syndicales. Pour ce qui est de l'UGTA, c'est fait, comme l'indique l'ancien syndicaliste Boudierba : « *Le gouvernement s'apprête à passer à l'acte pour ce qui est de la suppression des subventions et reçoit une aide politique inespérée de la part des syndicats. Après l'UGTA c'est au tour du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) de proposer au gouvernement d'accélérer la mise en œuvre de la carte des pauvres. Autrement dit d'accélérer la suppression des subventions généralistes pour les remplacer par des subventions ciblées.* »

- **Entre le dévoiement, la trahison des mobilisations ouvrières et la participation au dialogue social avec le régime, les dirigeants syndicaux s'exécutent**

Depuis plusieurs mois les travailleurs se mobilisent tant au plan local dans les entreprises que dans des secteurs significatifs comme la santé ou l'éducation. La plupart de ces grèves et mouvements sociaux revendiquent des augmentations de salaire, parfois le paiement des arriérés de salaires. Dans le secteur public, ce qui domine, c'est la revendication de l'augmentation du point d'indice, le doublement de la valeur du point. Dès le printemps 2021 on a vu se développer de nombreuses grèves, chez les postiers, les pompiers, la santé et dans l'éducation. Dans ce dernier secteur, la grève s'est développée de façon spontanée à travers le pays, avec une aspiration explicite à l'unité, et à la centralisation du mouvement. Il faut rappeler que dans ce secteur, il existe un morcellement lié à la multiplicité des organisations syndicales. Nous sommes revenus dans nos précédentes déclarations sur cette grève.

Nous écrivions notamment le 17 avril 2021:

« *Partout les manifestants, grévistes, dans leurs établissements ou en sit-in devant les rectorats et direction d'académie, ils ont mis en avant la revalorisation du point indiciaire pour qu'il passe de 45 à 120 DA, confirmant par là même leur attachement au statut de la Fonction publique.*

Un mouvement d'ampleur national qui cherche une perspective unitaire

Depuis la mi-avril, en particuliers depuis le 17 dans les wilayas de l'Ouest, des mouvements de grèves spontanés sont engagés et sont suivis par une grande majorité des enseignants des trois paliers, rejoints par les autres travailleurs de l'éducation nationale, ceux des corps communs avec leur organisation syndicale.

Le plus souvent les organisations syndicales du secteur se sont trouvées « débordées » par ce mouvement même si localement, des syndicalistes de base prennent en charge l'organisation de ces grèves, manifestations et sit-ins. A Oran les manifestants ont même envisagé la nécessité de se rendre à Alger si la tutelle fait la sourde oreille (Liberté du 18 avril 2021)

Frappons ensemble : manifestation centrale nationale à Alger, au ministère, pour exiger l'augmentation générale des salaires à l'appel de toutes les organisations syndicales !

*Les dirigeants des organisations syndicales n'ont jamais manqué d'appeler à des journées d'actions ici et là, à « multiplier les luttes », mais ce dont ont besoin ces travailleurs et personnels de l'éducation c'est de frapper ensemble. De toutes les wilayas citées dans la presse de ces derniers jours, Oran, Ain Temouchent, Tlemcen, sidi Bel Abbes, Saïda ou Mascara, Alger, Boumerdes, Tizi Ouzou, Bouira ou Bedjaïa, Jijel, Mila Annaba, Constantine, Adrar ou Biskra s'élève une revendication centrale : **augmentation des salaires pour rattraper le coût de la vie et se traduit par la revalorisation du point indiciaire à 120 dinars.***

N'est-il pas temps que tous les dirigeants des organisations syndicales du secteur ainsi que ceux de la « coordination » des enseignants du primaire s'unissent enfin pour appeler à une manifestation centrale nationale à Alger, au ministère, pour exiger l'augmentation générale des salaires !

Cette manifestation unitaire, nationale et centrale à Alger nécessite d'appeler à une grève générale nationale pour la réaliser. C'est de la responsabilité des dirigeants des organisations syndicales du secteur tous corps confondus d'y appeler. »

Pourtant à l'encontre de cette orientation, les dirigeants syndicaux, d'abord débordés par l'ampleur de la mobilisation, ont condamné ce mouvement qui selon eux, n'était pas appelé par les organisations syndicales. Dans un second temps, ils ont multiplié les journées d'action disloqués, en prenant soin de ne pas reprendre la revendication essentielle qui était l'augmentation de la valeur du point d'indice, tout en allant discuter auprès de la tutelle, en dévoyant la mobilisation, en réclamant la mise en place d'un statut particulier des enseignants, (qui est en réalité l'objectif de la tutelle dans le cadre de la destruction du statut des fonctionnaires), et la mise en œuvre de la « réforme de l'éducation » dont l'objectif affiché par le régime est de remettre en cause le droit à l'instruction par l'allègement des programmes, et de supprimer des postes d'enseignements. Le résultat de cette politique a été un reflux de la grève.

Depuis, la loi de finance 2022 a été adoptée. Inutile de préciser que cette loi de finances est incompatible avec les revendications ouvrières dont la principale est le rattrapage des salaires, leur indexation sur le coût de la vie et l'inflation.

Pourtant là encore, aucune organisation n'a engagé le combat pour le retrait de la loi de finances, certaines organisations s'inscrivant même dans une démarche de critique et d'amendement. Et finalement, la loi de finance a été adoptée sans combat, avec en prime la liquidation des subventions aux produits de première nécessité. Il faut le dire, les dirigeants syndicaux se disposent aujourd'hui en rempart pour le pouvoir.

DANS UN CONTEXTE DIFFICILE, LE PROLÉTARIAT MONTRE QU' IL EST DISPONIBLE POUR LE COMBAT

Pourtant depuis la rentrée, le prolétariat est actif et on assiste à des grèves et des mobilisations , en particulier dans les secteur public de l'éducation, de la santé, etc. ..

• Au centre des revendications la défense du pouvoir d'achat

Nombreuses sont les revendications légitimes (droit à la santé gratuite, défense des statuts, embauche de personnels statutaires dans l'éducation, amélioration des conditions de travail droit au logement...), mais ce qui unifie la classe ouvrière c'est le combat pour l'augmentation des salaires . L'inflation et la dévaluation du dinar ont conduit à une dégradation sans précédent du pouvoir d'achat. Il est clair que la revendication de l'augmentation des salaires, de leur indexation sur l'inflation constituerait un levier pour la mobilisation contre le régime. C'est d'ailleurs illustré par les mobilisations dans la santé et l'éducation. Dans un contexte disloqué du fait de la politique de

bousille des responsables syndicaux, les enseignants, les personnels de la santé montrent qu'ils sont disponibles au combat. La journée d'action appelée par Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (Snechu), le Syndicat national des praticiens de la santé (SNPSP) ainsi que le Syndicat national des paramédicaux (SAP) a été largement suivie. Dans l'Éducation Nationale, la grève cyclique pourtant appelée dans la division par le CNAPEST a témoigné de la volonté des personnels de l'éducation d'engager le combat pour la défense de leurs revendications.

- **Les tentatives de mobilisations sont entravées par la politique des dirigeants syndicaux**

Mais les dirigeants des organisations syndicales mettent tout en œuvre pour contrôler ces mobilisations pour les faire refluer. Dans l'Éducation Nationale, il est clair qu'il existe un accord tacite entre le CNAPEST et les dirigeants des autres syndicats. Alors que le CNAPEST a appelé à une grève cyclique, sans perspective sinon celle d'épuiser les personnels, les autres syndicats refusent d'appeler à la mobilisation, traduisant leur volonté d'entretenir la division pour multiplier les obstacles à la centralisation du combat des travailleurs de l'éducation. Une division qui s'accompagne d'un dialogue permanent avec la tutelle sur les modalités de mise en œuvre de la contre-réforme de l'éducation. Ainsi, depuis le mois de septembre on ne peut compter le nombre de rencontres bilatérales entre le ministre et les syndicats sur des thèmes qui se situent à l'opposé de la revendication centrale de l'augmentation de la valeur du point d'indice.

Dans la santé la situation est caricaturale. Alors même que l'intersyndicale constituée des (Snechu), le Syndicat national des praticiens de la santé (SNPSP) ainsi que le Syndicat national des paramédicaux (SAP) appellent à une journée d'action sans perspective, ces mêmes syndicats participent aux ateliers mis en place par le ministère sur la mise en œuvre de la réforme de la santé. Et il suffit de se pencher sur le contenu de ces ateliers pour voir à quel point sont associées les organisations syndicales à la mise en œuvre de la liquidation de la santé publique. Ainsi le journal Liberté du 2 novembre 2022 nous informe que :

« Quant au deuxième atelier, il a été question notamment de la **politique de gestion des établissements de santé, les nouvelles exigences de gestion, la décentralisation** [souligné par nous], la contribution des acteurs de santé, la coopération entre les structures de santé, **la révision des statuts et la classification des centres de santé, la normalisation des effectifs**, [souligné par nous] des structures et des équipements à tous les niveaux de la pyramide des soins. (...)

(...) l'atelier trois, ces derniers ont, entre autres, présenté des suggestions en faveur des parcours professionnels, les conditions dans lesquelles les professionnels de la santé exercent leur métier, **les relations de travail, les statuts** [souligné par nous] et la progression dans la carrière. (...)

(...) Le volet "financement des établissements publics de santé" a, lui aussi, eu sa part de débat. C'est à l'atelier 5 que l'on a longuement réfléchi sur la rationalisation des dépenses, ainsi que sur les mécanismes de financement des structures de santé [souligné par nous](...) »

- **Les organisations se réclamant des travailleurs accompagnent les réformes tout en dévoyant le combat pour les libertés démocratiques**

Pour ce qui est des organisations politiques se réclamant des travailleurs comme le PST ou le PT, force est de constater qu'en dernière analyse elles accompagnent les réformes. Il suffit pour cela de constater qu'elles n'ont mené aucun combat pour que les directions syndicales prennent position contre la loi de finances et la suppression des subventions aux produits de première nécessité. Ce refus de combattre ne peut être interprété que comme un blanc-seing donné aux directions des organisations syndicales pour qu'elles collaborent avec le régime. Quand à la lutte contre la répression elle est cantonnée à la constitution de divers collectifs et associations qui ne s'adressent en aucun cas aux organisations syndicales seules à même de mener le combat centralisé et unitaire. Et pourtant il y a urgence en la matière face aux lois liberticides qui sont dans l'agenda du régime. On peut citer dans ce domaine le projet de loi scélérat sur les syndicats, un projet de loi cadre qui conduira, s'il est adopté, à une restriction drastique des libertés syndicales, du droit de grève et de manifester, un projet pour lequel les dirigeants des organisations syndicales se limitent à émettre des réserves !!!

POUR SURMONTER LES OBSTACLES AU COMBAT CENTRALISÉ CONTRE LE GOUVERNEMENT IL FAUT IMPOSER AUX DIRIGEANTS SYNDICAUX DE LA CSA ET DE L'UGTA QU'ILS ROMPENT AVEC LEUR POLITIQUE DE COLLABORATION AVEC LE RÉGIME :

IL FAUT LEUR IMPOSER LE FRONT UNIQUE SUR LES REVENDICATIONS OUVRIÈRES :

- **RETRAIT DE LA RÉFORME DES SUBVENTIONS ! QUI DOIT S'ACCOMPAGNER DE L' ABROGATION DE LA LOI DE FINANCE !**
- **INDEXATION DES SALAIRES ET PENSIONS DE RETRAITE SUR LE COÛT DE LA VIE ET L'INFLATION, AUGMENTATION MASSIVE DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE !**
- **PAS TOUCHE AUX STATUTS DES FONCTIONNAIRES !**
- **PAS TOUCHE AU RÉGIME DES RETRAITES DE LA CNR !**
- **HALTE À LA RÉPRESSION DES MILITANTS SYNDICAUX ET POLITIQUES, DÉFENSE DU DROIT DE S'ORGANISER DANS DES SYNDICATS ET PARTIS, DÉFENSE DU DROIT DROIT DE GRÈVE ET DE MANIFESTER**

C'est sur cet axe que combattent les militants de MS qui vous invitent à les rejoindre

Les militants regroupés autour de Maghreb socialiste n'ont pas d'autres intérêts que ceux des masses en lutte contre le régime. C' est pourquoi, ils militent :

Pour la chute du régime, la satisfaction de toutes les revendications démocratiques

En particulier l'élection d' une assemblée nationale souveraine

Pour la satisfaction des revendications ouvrières, ce que seule permettra la constitution d'un véritable gouvernement ouvrier, en en finissant avec la domination impérialiste, expropriant les grands groupes capitalistes, organisant la production en fonction du besoin des masses

Immédiatement, pour l'unité des rangs ouvriers, le front unique des organisations syndicales ouvrières ouvrant sur la constitution d'une centrale ouvrière unique indépendante de l'état et de la bourgeoisie, et démocratique

Pour la constitution d'un véritable parti ouvrier

Les travailleurs et jeunes qui partagent ces objectifs ou qui veulent en discuter sont invités à prendre contact: maghrebsocialiste@free.fr

Le 13 décembre 2021